



Les premiers pas !



Chers diocésains, après quatre semaines de présence sur le diocèse, je tiens à m'adresser directement à vous. Je garde bien sûr en mémoire cette belle journée du dimanche 10 janvier 2021. Elle restera dans mon cœur un moment inoubliable. Après cette belle installation, le conseil épiscopal s'est retrouvé. Nous avons mis en place les modalités de ma découverte progressive du diocèse jusqu'au mois de juin prochain. J'ai commencé par rencontrer tous les prêtres. Il est beau d'entendre, même brièvement, le parcours de chacun. Je rends grâce pour ces trois rencontres à Lisieux, Mondaye et Caen. J'attends maintenant les rendez-vous avec les prêtres aînés, puis celui avec les diacres avec leur épouse. La découverte des communautés religieuses est en train de s'organiser.

Avec le mois de mars, commenceront les visites pastorales dans les dix pôles missionnaires. Chaque pôle aura à cœur de me présenter la réalité de son territoire, de la vie de nos contemporains sur ce département du Calvados. Les rencontres avec les élus et quelques acteurs sociaux seront au programme de ces journées. Ce sera bien sûr l'occasion de partager vos initiatives pastorales et les projets missionnaires qui vous habitent.

Certains me posent la question : quelles initiatives comptez-vous prendre dans les mois qui viennent ? Cette question est légitime, elle indique une attente à laquelle je suis sensible. Il y aura des initiatives, et assurément, un évêque doit prendre ses responsabilités pour être fidèle à la mission qu'il a reçue. Le Concile Vatican II l'exprime ainsi : *« Chaque évêque, à qui a été confié le soin d'une Église particulière, paît ses brebis au nom du Seigneur... à titre de pasteur propre, ordinaire et immédiat, exerçant à leur égard la charge d'enseigner, de sanctifier et de gouverner. (Décret du Concile Vatican II sur la mission des évêques Christus Dominus § 11). Mais le même décret explique aussi au § 17 : Il faut souligner avec insistance le devoir des fidèles d'exercer l'apostolat, chacun selon sa condition et ses aptitudes : on leur recommandera d'apporter leur participation ou leur aide aux œuvres diverses de l'apostolat des laïcs ».*

Mon désir pour ces premiers mois est bien de découvrir le diocèse pour mieux le servir. C'est bien comme un serviteur que je veux arriver.



Dans mon homélie, le dimanche 10 janvier, j'ai indiqué combien le rôle d'un évêque est de veiller à ce que chacun porte du fruit avec les charismes que le Seigneur lui donne. Un tel objectif me guidera tout au long de mon ministère avec vous.

Vous m'entendrez souvent dire et redire que la mission de l'Église doit toujours se concentrer à ces trois domaines : l'annonce de l'Évangile, la célébration et la connaissance du Seigneur, le service des plus fragiles. En ce cinquième dimanche du temps ordinaire, l'Évangile nous donne précisément de contempler Jésus dans les débuts de son ministère public. Que fait Jésus ?

- Il annonce l'Évangile : *« Allons ailleurs, dans les villages voisins, afin que là aussi je proclame l'Évangile ; car c'est pour cela que je suis sorti. »*
- Il célèbre son Père : *« Le lendemain, Jésus se leva, bien avant l'aube. Il sortit et se rendit dans un endroit désert, et là il priait. »*
- Il sert les plus fragiles : *« La ville entière se pressait à la porte. Il guérit beaucoup de gens atteints de toutes sortes de maladies, et il expulsa beaucoup de démons. »*

Ce programme est ancien mais il n'a pas pris une ride ! Mettons-le ensemble en pratique. Je me confie à votre prière, vous assurant de la mienne. Que le Seigneur vous bénisse, qu'il nous donne la grâce de lui être fidèle là où il nous a placé au service de son Église et de sa mission.

+ Mgr Jacques Habert
évêque de Bayeux et Lisieux